

Objet : HAS - Cancer du sein - Radiothérapie peropératoire - Efficacité - Sécurité - Assurance-maladie - Remboursement - Rapport - Note de cadrage

Chers Adhérents,

la Haute Autorité de Santé (HAS) publie un [rapport d'évaluation technologique](#) : **Evaluation de la radiothérapie peropératoire dans le cancer du sein - Avril 2016**, qu'elle présente ainsi :

Evaluer l'efficacité et la sécurité de la radiothérapie peropératoire en traitement adjuvant de la tumorectomie du cancer du sein chez la femme, en préciser les conditions de réalisation et la population cible. Le comparateur est la radiothérapie externe conventionnelle. L'objectif final était le remboursement par l'Assurance maladie.

Cette évaluation est basée sur l'analyse critique de la littérature et le recueil des positions des parties prenantes (professionnels, organismes compétents, patientes).

Elle en conclut :

En conclusion, les connaissances disponibles sont insuffisantes et ne permettent pas de démontrer l'intérêt de la RTPO, dans le traitement adjuvant du cancer du sein, par rapport à la technique standard de radiothérapie externe. En conséquence, les éléments ne sont pas, à ce stade, réunis pour proposer la prise en charge par l'assurance maladie de la RTPO. Il convient de poursuivre les études cliniques et médico-économiques pour disposer de données d'utilité clinique notamment à plus long terme.

A l'issue de cette évaluation, la HAS recommande que la RTPO soit utilisée dans le cadre de la recherche clinique.

Je vous prie de croire, Chers Adhérents, à l'expression de mes sentiments dévoués.

Véronique Dovergne
Déléguée de l'AFC-UNHPC
1 résidence les Châteaux
95450 ABLEIGES
Tel. : 01 30 27 92 77
Portable : 06 87 42 63 50
E-mail : unhpc-vd@wanadoo.fr